



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Septembre Octobre 2012 Bulletin N°72

EDITORIAL

Le changement dans la continuité

Dans quelques semaines, le 6 octobre, se réunira l'assemblée générale annuelle de notre Association. Le rapport d'activité et le rapport financier vous seront présentés. Conformément à nos statuts, le conseil sera renouvelé, puis en son sein, un nouveau bureau sera élu.

Pour ma part, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, je ne solliciterai pas le renouvellement de mon mandat de président, fonction que j'exerce depuis la création de l'Association, il y a plus de quinze ans. Il ne s'agit pas de lassitude ou d'un quelconque conflit. Ce changement est utile pour le devenir de l'Association. Jacques Lauvinerie a accepté de se porter candidat. Je le remercie et lui apporte mon soutien total. Il apportera ses idées et son dynamisme, son sens de l'organisation et sa capacité à animer une équipe.

Je resterai à ses côtés, en tant que membre du Conseil, notamment pour la rédaction du bulletin auquel vous êtes attachés. Françoise Denais continuera à alimenter la rubrique d'histoire locale, toujours appréciée. Avec Georges, vice président, son époux, ils coordonneront comme à l'accoutumée la logistique de la distribution. Christiane Stouls assume depuis un an déjà la trésorerie de l'Association, en remplacement de Jean-Michel Gangloff, qui demeure trésorier-adjoint. Jean-Claude Druelle et Patrick Stouls assureront le secrétariat général de l'Association, tandis que Danielle Durmort et Nicole Condom conservent leurs fonctions de secrétaires. Enfin, Gérard Blondeau – vice président - continuera à mettre ses nombreuses compétences au service de l'Association.

Voilà les dispositions que je souhaitais, en accord avec les membres du bureau actuel, porter à votre connaissance et vous proposer avant l'Assemblée générale. Tous les adhérents qui le souhaitent sont invités à se présenter au Conseil de l'Association ou comme délégués de rues, pour apporter leurs idées et leurs compétences. C'est ainsi, dans la continuité et le renouvellement, qu'une association telle que la notre assure son avenir, au service de ses adhérents.

Jean-Claude Parisot, président

DISPARITION

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès brutal de Mme Ficini, demeurant rue Léon Fontaine, survenu le 26 Juillet dernier. Nous tenons à présenter à Myriam et Michel Labolle, ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille les très

sincères condoléances de l'Association. La cérémonie à l'église St Martin fut accompagnée musicalement, d'une façon très émouvante et avec beaucoup de talent par Martine et Michel Troisoeufs, adhérents de la rue Léon Fontaine.

AGENDA

- Dimanche 2 septembre : Salon des associations, au parc du Dispensaire, de 10 h à 18 h. Notre Association y aura un stand. Venez nous rendre visite.
- Dimanche 2 septembre, à 20h45, à Montesson, dans le parc départemental de la Boucle : projection gratuite en plein air du film « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain ».
- Samedi 8 septembre : Promenade fleurie à Sartrouville, pour découvrir les nouveaux aménagements des espaces verts de la ville. Promenade pédestre animée par M. le Maire. Départ à 10h30 dans le jardin de l'hôtel de ville.
- Samedi 8 septembre : fête annuelle de l'association « la Plaine » à Sartrouville.
- Dimanche 9 septembre : Triathlon de Sartrouville. Les volontaires pour assurer la sécurité des participants sur le parcours sont priés de se faire connaître dès à présent auprès du service ACSA, à la mairie.
- Samedi 15 et dimanche 16 septembre : journées du patrimoine, avec le dimanche 16 après-midi une promenade en bateau sur la Seine organisée par la ville. Inscription ouverte du 3 au 12 septembre par téléphone au 01 30 86 39 67 ou sur le site Internet de la ville via un formulaire (actif à compter du 3 septembre).
- Samedi 22 septembre : pique nique de l'association du quartier La Vaudoire Debussy.
- Dimanche 30 septembre : brocante de centre ville, organisée par l'Union des commerçants.
- Dimanche 30 septembre, à Maisons-Laffitte, fête des jardins, organisée par la ville, avec des stands associatifs.
- Samedi 6 octobre : assemblée générale de notre Association, à partir de 17h. Une convocation sera adressée à chaque adhérent, avec l'ordre du jour et les projets qui seront soumis au vote.
- Dimanche 7 octobre : sortie annuelle de Réseau Vélo 78
- Dimanche 7 octobre : fête des vendanges, au parc du Dispensaire, avec le Comité du Vieux Pays.
- Dimanche 14 octobre, en matinée : randonnée pédestre, organisée par l'Association. Départ à pied depuis le quartier le long des berges de Seine jusqu'à Montesson, sa Plaine maraîchère et l'étang de l'Epinoche (parc départemental). Retour par les berges de Seine. Sortie accessible à tous.

ACTUALITE DU MUSEE

Le Musée de Sartrouville s'est enrichi d'un tableau représentant l'Eglise St Martin. C'est un bien joli cadeau d'Irène Gratot, réalisé suivant la technique dite « à la cire » qui donne un relief et une patine toute particulière. Venez le découvrir au musée, en attendant une petite exposition sur le thème de « L'Eglise Saint Martin » à différentes époques à l'aide de peintures, gravures, photos etc... D'ici là, vous pouvez aussi visiter le jardin du presbytère St Martin. Il a retrouvé un visage bien agréable avec l'aménagement par la Ville de carrés de végétaux (fleurs et légumes) dans le style des jardins médiévaux. Notre église St Martin n'en avait sans doute jamais connu, mais le résultat est bien plaisant.

Les Amis de l'Histoire vous remercient de bien vouloir noter les dates ci-après :

- Le Musée (19 rue des Rosiers) sera ouvert les 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre et 20 octobre de 14 h à 17 h
+ Ouverture exceptionnelle le samedi 15 et le dimanche 16 Septembre à l'occasion de la Journée du Patrimoine (14/17 h.)
- La conférence du samedi 29 septembre (17 h) , salle du 14 Juillet, sera consacrée à l'histoire des ponts sur la Seine (F.Denais).

Pour tous renseignements : 01.39.14.32.21

DECORATION

Odile Argo a été proviseur du lycée Jules Verne de 1997 jusqu'en 2009, décorée à ce titre de la Légion d'Honneur en 2006 et membre du conseil de l'Association jusqu'à son départ du quartier. Elle s'est excusée de n'avoir pu participer à notre fête de quartier. Et pour cause : elle était dans l'avion pour l'Ile Maurice, afin d'y rejoindre son mari, pour des événements d'importance. En effet, Pierre Argo, qui a exposé ses peintures à partir du 20 juin, a reçu le 27 juin du Président de la République de Maurice et du premier ministre la décoration mauricienne de « Officer of the order of the Star and Key of the Indian Ocean » (O.S.K.), qui est l'équivalent de la Légion d'Honneur française. Il a été le premier décoré de la Jeune République mauricienne au titre des Arts et de la culture.

L'Association lui adresse toutes ses félicitations.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale annuelle de l'association se déroulera le samedi 6 octobre, à partir de 17h, salle du 14 Juillet, rue Henri Dunant. Une invitation sera adressée à chacun des 162 adhérents que compte à ce jour l'Association, en progression par rapport à l'an dernier à la même époque (146).

Le Conseil

Il comprend actuellement 15 membres, élus pour deux ans par l'Assemblée Générale.

Le Conseil:

- prend toutes décisions pour la bonne marche de l'Association.
- organise les activités proposées aux adhérents.
- désigne les membres du Bureau.
- représente l'Association.

Il se réunit tous les deux mois environ.

Vous êtes invités à proposer votre candidature, pour remplacer les neuf membres sortants.

Les délégués de rue

Le délégué est le correspondant local de l'Association dans sa rue ou son environnement proche. Il participe aux travaux du Conseil à sa demande.

Il est sollicité une fois par an en octobre-novembre lors de la préparation de la réunion avec le service voirie de la municipalité pour les reprises à effectuer dans sa rue.

La plupart des rues du quartier ont désormais un ou plusieurs délégués. Il en manque toutefois rue des arts, avenue Jean Jaurès, rue Henri Dunant, avenue Maurice Berteaux, quai de Seine, quai du Pecq. N'hésitez pas à vous proposer pour compléter la couverture du quartier.

VOIRIE

La ville envisage d'aménager l'intersection entre la rue Jean Nicolle et la rue de la Constituante. Un projet a été présenté par le service voirie et transmis par l'Association aux riverains proches. Une concertation est en cours. Le bilan en sera établi courant octobre et transmis à la municipalité.

GRANDS TRAVAUX DANS LE QUARTIER

La digue reverdit déjà

Les terrassements et les protections en technique minérale (enrochements) ou végétale sont en bonne voie sur une grande partie des 2500 mètres de la digue. Le printemps pluvieux a permis une bonne levée des semis et un bon enracinement des végétaux. Un nouvel ensemencement aura lieu à l'automne. Pour des raisons de sécurité, tous les arbres enracinés sur la digue elle-même ont été coupés. Seuls ont été conservés les sujets implantés en pied de berge. Des saules à faible développement ont été plantés en pied de berge, formant un tapis souple permettant d'amortir les effets du batillage, ces vaguelettes provoquées par le passage des péniches. Pour éviter la monotonie, des massifs arbustifs seront plantés à différents niveaux de la digue.

Sur tout le linéaire (sauf une centaine de mètres près du pont SNCF), un cheminement haut sera aménagé, en stabilisé perméable. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

La partie supérieure du rideau de palplanches, cette barrière de pieux métalliques assurant à l'étanchéité de la digue, actuellement délogée sur quelques dizaines de centimètres, sera « habillée ». Sur certaines portions, la couverture sera plate, afin de servir de banc aux promeneurs.

Dans le quartier de la mairie, il n'existait pas de cheminement bas, près du fleuve, et il n'en sera pas créé.

Au final, la digue retrouvera un aspect végétal, avec un bénéfice en terme de diversité. Le gain en matière de paysage sera également sensible, avec des vues sur la Seine et l'aménagement de belvédères en bois pour mieux en profiter.

La protection contre les inondations reste la raison principale de l'aménagement réalisé dans les années soixante-dix. Plus de 2500 riverains sont protégés par la digue, contre des crues d'une ampleur proche de celle de 1955. Mais rien à faire contre une crue comparable à celle de 1910. En cas de montée des eaux d'une telle ampleur, et avant submersion de la digue, les quartiers seront inondés par cinq déversoirs de sécurité

aménagés à cet effet. Ceci afin de protéger l'ouvrage et d'éviter un effet de « vague » dangereux pour les personnes et les biens. Pour le moment, la Seine est sage et les travaux se déroulent normalement.

Le coût total des aménagements s'élève à environ 6,5 M€. L'ensemble des travaux devrait être achevé début 2014. Toutefois, en fonction de l'avancement du chantier, certains secteurs pourraient éventuellement être ouverts au public préalablement.

Jaurès phase 2: un chantier de quatre mois

Comme prévu, les travaux ont repris fin juillet, après une pause demandée par les commerçants pour la période des soldes. La phase 2 du chantier – de fin juillet à fin novembre - consiste à traiter la portion centrale de l'artère commerçante de notre ville, de la rue Jean Nicolle à la rue Léon Fontaine. La rénovation concerne les trottoirs, la chaussée, l'assainissement, l'éclairage et l'aménagement paysager, à l'identique de ce qui a déjà été réalisé sur deux portions de l'avenue, dans le secteur de la gare et entre le giratoire et la Poste. Le détail de ces travaux avait été présenté à une délégation des associations de quartier riveraines, fin janvier dernier.

Dès le début de la phase 2 du chantier, un plan de déviations a été mis en vigueur. Mais malgré une circulation réduite en période de congés, une difficulté est apparue à l'intersection de la rue Léon Fontaine et de la rue Cuvier. Compte-tenu du maintien intégral des stationnements, quelques véhicules suffisaient à bloquer le carrefour, faisant craindre le pire de la part des automobilistes exaspérés. Des motards pressés circulaient à toute allure sur les trottoirs, pour échapper aux embouteillages. L'Association s'en est inquiétée auprès de la Ville. Le 2 août, un arrêté municipal interdisait tout stationnement rue Léon Fontaine. A noter que l'Association n'a été ni consultée ni informée de ces dispositions. Probablement l'urgence ou la période de vacances.

HISTOIRE LOCALE

A comme Association...comme ARQM... comme Amitié.

Comme les années ont passé depuis la création de l'Association de notre quartier en 1996... Au fait, rappelons-nous.

A l'époque, une jeune municipalité encore peu au courant des aléas de la circulation dans certains quartiers avait mis au point un plan de circulation qui rapidement eut au moins le mérite de mécontenter tout le monde et en particulier les riverains de la rue Léon Fontaine.

Sans entrer dans le détail des réjouissances, du fait des stationnements, les véhicules venant de Maisons par la rue de la Constituante (ce fameux « tourne à gauche »), du bord de Seine, croisant ceux qui descendaient de l'avenue Jean Jaurès rendaient les faces à faces très difficiles et les conducteurs (hargneux pour beaucoup d'entre eux) montaient allègrement sur le trottoir, obligeant les riverains à jouer les toréadors sur le peu de surface restant à leur disposition.

Cela devint une affaire de riverains. Excédés que nous étions et craignant un éventuel accident de personne, un tout petit comité de volontaires fit du porte à porte pour rallier tous les voisins pour une action commune et presque tous furent

d'accord, à part quelques uns qui nous imaginèrent avec un couteau entre les dents !

Une action : Il eut semblé logique de dresser des barricades, de faire un sitting ? eh bien non, un samedi matin, nous sortîmes les pots de fleurs de nos jardins, tout au long de la rue, empêchant les automobiles de se croiser et de monter sur les trottoirs. C'était très joli, regardez donc les photos sur le site. Comme nous sommes des gens bien policés, nous avons informé les autorités de notre intention ; tout cela se passa bien, à part quelques automobilistes qui n'étaient pas contents du tout . Ce fut très local, très sympathique (pour nous) et cela eut un retentissement « considérable » auquel nous ne nous attendions pas - soyons honnêtes - et après deux ou trois autres éditions de cet évènement, auxquels participèrent de plus en plus de sympathisants, nous eûmes droit à moult échos dans la presse locale et régionale et l'oreille des édiles nous fut ouverte.

Ainsi, notre Association de quartier avait vu le jour et nous obtînmes satisfaction avec cette fameuse interdiction de tourner à gauche (qui ne plut pas à tout le monde) au carrefour Léon Fontaine et Constituante et la pose de plots sur le trottoir côté non réservé au stationnement. L'Association s'ossifia, et multiplia ses actions (pacifiques). Et surtout, depuis ces premiers jours, le noyau de la rue Léon Fontaine s'est augmenté de toutes les rues du quartier de la Vaudoire...

Et voilà que la saga de la rue Léon Fontaine a repris, (élargie à d'autres rues évidemment, ne soyons pas égoïstes !). Notre voie, bien encombrée parfois, (la vitesse de croisière avait été prise, même si certains n'apprécient pas toujours notre fameux « plan de circulation ») a vu ces derniers temps des embouteillages dignes d'un monologue de Raymond Devos ; on pourrait en rire mais c'est sûr que cela ne fait rire personne. Cette situation est temporaire, les travaux de l'avenue Jean Jaurès en sont la cause. C'est provisoire me direz-vous, oui bien sûr, mais pour l'instant, (un instant qui durera jusqu'en novembre) tout cela est bien préoccupant, même si l'on ne doit pas considérer uniquement son intérêt personnel.

Le temps du passage des chevaux, des tombereaux, des brouettes des lavandières, de Napoléon dans sa calèche ou sur sa monture prêt à faire son hypothétique plongeon dans la Seine est bien loin, toutes les rues adjacentes n'existaient pas et déjà la rue Léon Fontaine (la rue du Bac) connaissait ses embouteillages.

Bis repetita placent ? Oui mais là, mes aïeux, il faut dire que nous sommes servis!

Que faire : bof, les pots de fleurs c'est du déjà vu, et ils sont avantageusement remplacés par des plots en plastique rouges et blancs du plus joli effet, pour le moment. Cela se passe bien, mais gare à la rentrée de septembre...

On en a vu d'autres, l'Association va continuer son chemin ...

La plupart des mousquetaires des débuts sont toujours là (même si quelques uns, et non des moindres, nous ont quittés), mais plein d'autres amis les ont rejoints.

Ensuite, l'avenue Jean Jaurès sera belle, et tout rentrera dans l'ordre dans le quartier. On nous l'a promis, sinon ?

On ressortira les pots de fleurs !

Bon vent à tous – Françoise Denais

TOUR D'HORIZON DES PROJETS

2012 : fin du chantier des Indes

Après la destruction de trois tours en juin 2010, le nouveau visage du quartier se dessine. Un parvis planté d'arbres a été créé, avec deux aires de jeux. De nouvelles rues ont été ouvertes, pour relier le quartier avec l'extérieur. Le bailleur social, le Logement Français, poursuit la « résidentialisation » de son patrimoine, opération qui consiste à « donner un caractère privé aux immeubles, par exemple en posant des grilles à l'entrée ou en aménageant un jardin au pied des bâtiments.. Elle permet une appropriation de l'immeuble par ses habitants ». Source : wikipedia.

2012 : arrivée du tramway à Bezons.

En fin d'année, le tramway qui relie actuellement la porte de Versailles à La Défense est prolongé jusqu'au pont de Bezons. Le réseau de bus est réaménagé pour permettre aux usagers d'accéder au terminus du tramway.

2013 : ouverture de la nouvelle piscine

A l'emplacement de l'ancienne piscine, devenue vétuste et inadaptée, le centre aquatique de Sartrouville accueillera sur 14000 m² d'emprise au sol différents équipements. Tout d'abord, à l'entrée, un auditorium circulaire de 200 m², couvert d'un dôme en verre, abritera le bassin de remise en forme. La piscine elle-même comprendra un bassin rectangulaire d'apprentissage, une pataugeoire et un plan d'eau olympique de 50 m de long. Une fosse de 5 m permettra la plongée sous-marine. Avec des tribunes de 500 places assises, cet équipement pourra accueillir des compétitions de haut niveau.

2014 : Double étage pour toutes les rames du RER A

Depuis début 2012, à raison de deux rames supplémentaires (soit un train) par mois, le nouveau matériel de couleur verte remplace progressivement les rames courtes à un étage. Fin 2014, il n'y aura plus que des RER à double étage pour desservir Sartrouville. Le confort pour les usagers et la régularité du trafic devraient s'en trouver sensiblement améliorés.

2016 : mise en service de la nouvelle RD121

Les travaux ont commencé à Sartrouville, avec la réalisation d'un pont ferroviaire sur la ligne de grande ceinture et de deux ponts routiers dans le quartier de la Plaine. Prochaine étape : le franchissement en souterrain de la ligne SNCF – RER, dans le quartier des Richebours. Le projet est entièrement financé par le Conseil général des Yvelines à hauteur de 100 M€. La mise en service, à Sartrouville et Montesson, est prévue pour 2016.

2018-2019 : la Tangentielle Nord dessert Sartrouville

Après l'ouverture d'un premier tronçon entre Epinay sur Seine et Le Bourget, en 2014, le train léger (tram'train) sera prolongé jusqu'à Sartrouville, à la gare RER-SNCF. D'ici là, d'importants travaux auront été réalisés : l'ajout de deux voies supplémentaires, le long de la Grande Ceinture; la construction d'une gare nouvelle sur le Plateau, près du Théâtre ; la création de trois passages souterrains sous les voies à Sartrouville, en remplacement des passages à niveau existants (deux pour les véhicules automobiles, un pour les piétons) ; l'édification de murs antibruit sur une bonne partie du linéaire et des aménagements paysagers. Le financement n'est pas assuré à ce

jour, mais devrait l'être comme pour le tronçon central par la Région, l'Etat, les départements traversés, ...

2020 : Eole relie Mantes à la Défense

Le RER E, qui a pour terminus actuel la gare souterraine Saint-Lazare aura été prolongé en tunnel jusqu'à la Défense puis empruntera les voies SNCF existantes pour rejoindre Mantes.

En l'état actuel du projet, les rames passeront à Houilles et Sartrouville sans s'arrêter. De plus la liaison directe vers Paris à partir de Houilles sera supprimée. Les élus et les associations se sont mobilisés de longue date pour dénoncer ces modalités, et démontrer l'intérêt d'une correspondance avec la Tangentielle nord. La concertation se poursuit avec les autorités organisatrices des transports.

2025 (?) Une ligne nouvelle vers la Normandie

Il est prévu de construire une ligne entièrement nouvelle pour y faire circuler les trains qui desservent la Normandie. Dans notre Boucle de Seine et à Sartrouville, cette infrastructure serait en souterrain, avec deux voies. En surface, il n'y aurait donc plus de trains directs « normands » sur les voies existantes, ce qui permettrait de les remplacer par davantage de trains de desserte locale, et rendrait possible l'arrêt des RER E à Houilles et Sartrouville. Ce projet se fera un jour, mais quand ? Là est toute la question, car il faut d'abord trouver le financement (environ 4 milliards d'euros jusqu'à Mantes).

ENVIRONNEMENT

Collecte des emballages ménagers

Le vendredi 13 juillet, il n'y a pas eu de ramassage des emballages ménagers dans certaines rues du quartier, peut-être toutes. C'est ce que nous ont signalé plusieurs adhérents, avec en plus la déception de ceux qui partaient en vacances et auraient souhaité des poubelles vides avant leur départ. A ce jour, aucune explication n'a pu nous être fournie par le service environnement de la communauté de communes.

A noter qu'à partir de la mi-septembre, la collecte du vendredi devrait commencer plus tôt, à partir de 15h, (au lieu de 17 h actuellement). En conséquence, les ramassages trop tardifs devraient disparaître.

Déchets verts

En été, la collecte a lieu un mardi sur deux. Toutefois, le mardi 18 juillet, il n'y a pas eu de passage du camion dans plusieurs rues, notamment rue du Palis et avenue du maréchal Foch. A compter de septembre, la collecte reprend normalement, tous les mardis après-midi à partir de 15 heures.

Pour réduire le volume des déchets verts à traiter, vous êtes invités à adopter le compostage domestique.

Renseignements :

Service Environnement de la CCBS au 01.30.09.75.36

Courriel : environnement@cc-boucladelaseine.fr

Site Internet : www.cc-boucladelaseine.fr/

Déchets spéciaux et toxiques (solvants, produits phytosanitaires, peintures, colles, néons, ampoules, batteries, etc) : 2e samedi du mois de 10h à 14h, parking rue Lamartine, soit les samedis 8 septembre et 13 octobre.

Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 27 août

